



Objectif CLIMAT 2030



S'adapter aux changements climatiques



Préambule

Par nos activités humaines, nous participons directement à l'augmentation de l'effet de serre à au changement climatique. Entre 1880 et 2012, la température moyenne mondiale a déjà augmenté de 0,85°C. En fonction de l'ambition de nos actions menées pour limiter ce changement climatique global, les scientifiques du GIEC prévoient une hausse des températures de 1,7 à 4,8°C en 2100. **Notre climat change et les conséquences sont déjà visibles sur nos territoires.**

Atténuation et Adaptation

Les deux principales réponses aux changements climatiques sont l'atténuation de ces changements et l'adaptation à ces changements. **L'atténuation vise à réduire nos émissions de gaz à effet de serre pour limiter les changements climatiques. L'adaptation est une démarche complémentaire** qui a pour objectif de reconnaître la réalité des changements climatiques et d'agir pour vivre le moins mal possible ses répercussions : anticiper les événements climatiques extrêmes (canicules, sécheresses, tempêtes, cyclones, inondations), préserver la biodiversité pour sauvegarder les services rendus par la nature, rafraîchir les zones urbaines par la végétalisation, réduire l'artificialisation et l'imperméabilisation des sols, adapter le bâti aux nouvelles conditions climatiques...

Objectif Climat 2030

La gestion de **la vulnérabilité des territoires** sera au cœur des questionnements des collectivités et des citoyens dans les années futures. Les acteurs territoriaux devront aussi éviter les solutions qui auraient en réalité un impact négatif sur le climat ou l'environnement (mal-adaptations).

C'est pourquoi **Loiret Nature Environnement, avec le soutien de sa fédération France Nature Environnement Centre-Val de Loire, accompagne les territoires volontaires dans leur stratégie d'adaptation.**

Parmi tous les enjeux liés aux changements climatiques, la question de la ressource en eau est centrale, que ce soit en termes de ressource quantitative, d'événements climatiques extrêmes, de services rendus par les milieux naturels, de santé, etc. Les interactions entre eau et climat sont nombreuses et complexes, leur importance est vitale pour nos sociétés. Elles doivent donc être bien maîtrisées par les acteurs des territoires.

« Objectif Climat 2030 » est un programme d'accompagnement des communes souhaitant s'engager sur la préservation de la ressource en eau.

Au-delà des approches et solutions à diffuser pour améliorer la résilience des territoires, la démarche «Objectif Climat 2030» vise à mettre en place avec les élus locaux, les agents des collectivités, les acteurs du territoire et les habitants une **culture de l'adaptation** et du risque afin de **mieux prendre en compte les enjeux eau et climat dans les décisions locales.**

Des mesures d'adaptation peuvent être mises en place à court, moyen et long termes **pour réduire la vulnérabilité face aux conséquences du changement climatique**, permettant ainsi de mener des actions sur :

- **la désimperméabilisation des sols** et la végétalisation des villes,
- **la sobriété et les économies d'eau.**

Ces deux volets complémentaires permettent de traiter la majorité des sujets liés à l'eau et à l'adaptation aux changements climatiques : gestion des eaux pluviales, risque inondation, sécheresse, zones humides, trames verte et bleue, biodiversité...

Adapter nos villes aux changements climatiques

L'imperméabilisation des sols en ville modifie le cycle de l'eau. Elle augmente considérablement le flux d'eau de ruissellement (de 10% en milieu naturel à plus de 55% en milieu urbain), qui génère des risques d'inondations et de crues en cas de fortes pluies, mais aussi une plus forte pollution des eaux de surfaces.

Revêtements

Les revêtements utilisés pour les aménagements sont donc à prendre en compte pour une réflexion sur la gestion des eaux de pluies et de la prise en compte du cycle de l'eau dans les aménagements.

Les zones de rétentions et d'infiltration sont un des moyens de prévention des risques de saturation des réseaux et cours d'eau.

La désimperméabilisation est une des principales mesures préconisées dans les espaces résidentiels, ruraux et urbains.

Infiltration à la parcelle

Lors de fortes pluies, les réseaux d'assainissement sont parfois saturés notamment en cas de réseau unitaire. Cette surcharge peut aussi affecter les stations d'épuration diminuant alors leur rendement.

Pour éviter ces problèmes en aval, la gestion des eaux de pluie se pense de plus en plus en amont, dès sa réception sur la parcelle.

L'infiltration ou la rétention d'eau sur la parcelle permet de désengorger les réseaux d'eau. De nombreuses méthodes existent et sont à adapter en fonction des spécificités des parcelles (surface, aménagements présents, structure du sol...) :

- Toitures végétalisées
- Murs végétalisés
- Noues
- Mares
- Puits d'infiltration
- Jardin de pluie
- Bassin d'infiltration

Les techniques de rétention permettent de stocker de l'eau mais ont un impact relativement limité dans la gestion des eaux pluviales à la parcelle notamment à l'occasion d'épisodes annuels voire décennaux.

Dépollution des eaux pluviales

Le ruissellement des eaux pluviales sur les zones urbaines et industrielles peut lessiver une quantité importante de polluants organiques ou minéraux. La réduction des rejets polluants liés à la collecte des eaux».

Les dispositifs de type cloisons siphoniques, deshuileurs ou séparateurs à hydrocarbures, supposés piéger les huiles à la surface de l'eau, sont d'une très faible efficacité.

La décantation peut être optimisée dans les ouvrages de stockage temporaire.

La filtration par le passage de l'eau dans une couche de sol suffisante, est favorisée dans les ouvrages d'infiltration et de drainage.

En 2017, l'Alimentation en Eau Potable (AEP) en région Centre Val de Loire représentait 216 millions de m³, soit 7,1% des eaux prélevées.

Dans un contexte de changements climatiques et d'allongement des périodes de sécheresse, il convient à tous d'agir pour réduire nos consommations et préserver nos ressources.

Les bons gestes à la maison

- Privilégier les douches courtes plutôt que les bains (au-delà de 10 minutes, une douche longue consomme autant d'eau qu'une baignoire pleine). Installer une douchette économe permet aussi de réaliser jusqu'à 75% d'économies d'eau
- Couper l'eau au moment du savonnage
- Arrêter l'eau pendant le brossage des dents, le lavage des mains ou le rasage
- Utiliser un robinet thermostatique permet de régler la chaleur de l'eau au préalable pour ne pas laisser l'eau couler inutilement en cherchant la bonne température
- Installer un limiteur de débit et/ou un mousseur à la sortie du robinet pour limiter le débit de l'eau tout en maintenant un jet d'eau suffisant
- Installer une chasse d'eau à double commande ou un système stop eau dans les toilettes (ou insérer une bouteille pleine ou une brique dans les anciennes chasses)
- Installer des toilettes sèches ou alimenter ses chasses d'eau avec de l'eau de pluie. Les WC représentent en moyenne 20% de la consommation d'eau d'un foyer
- Utiliser un lave-linge et un lave-vaisselle de classe A moins consommateur en eau, privilégier les programmes "Eco" et réduire l'emploi de prélavage
- Faire fonctionner le lave-linge ou le lave-vaisselle uniquement lorsque la machine est pleine
- Ne pas laisser couler l'eau lorsqu'on fait la vaisselle
- Faire réparer les fuites : un robinet qui goutte perd jusqu'à 120 litres par jour, une chasse d'eau qui coule représente plus de 600 litres perdus au cours d'une journée, soit la consommation quotidienne d'une famille de 4 personnes

Dans le jardin

- Ne pas arroser les pelouses
- Installer des récupérateurs d'eau de pluie
- Utiliser l'eau de pluie ou de lavage des légumes pour arroser les plantes ou le jardin
- En été, arroser de préférence le soir pour réduire les pertes dues à l'évaporation (en période de gel ou en cas de présence d'escargots/limaces il est préférable de privilégier un arrosage le matin)
- Choisir des végétaux adaptés au climat et moins consommateurs d'eau
- Pailler ses plantations et ses massifs pour limiter l'évaporation et les besoins en eau
- Utiliser des systèmes d'arrosage économes et adaptés à votre surface (goutte à goutte, oyas, à l'arrosoir,...)

Préserver les services rendus par la nature

Les écosystèmes procurent de nombreux services dits services écologiques ou services écosystémiques. Certains étant vitaux pour la vie (comme la pollinisation), ils sont généralement classés comme bien commun et/ou bien public.

L'organisation du territoire doit donc prendre en compte le maintien de la fonctionnalité des écosystèmes en prenant soin notamment d'assurer une continuité entre les trames verts et bleues.

Services écosystémiques

C'est une vision anthropique de ce que la nature peut fournir puisqu'il s'agit de biens et services que les hommes peuvent tirer des écosystèmes, directement ou indirectement pour assurer leur bien-être. On retrouve 4 types de services :

- Les services d'approvisionnement : les produits obtenus des écosystèmes comme par exemple la nourriture, l'eau douce, les fibres, les combustibles, des molécules pharmaceutiques
- Les services de régulation : ce sont les bénéfices tirés des régulations qui ont lieu dans les écosystèmes, comme l'épuration de l'eau par les bactéries, la régulation des ravageurs par les prédateurs, la régulation des maladies, la régulation climatique, la pollinisation
- Les services culturels : ce sont les bénéfices non matériels que l'on peut tirer des écosystèmes de types récréatifs (loisirs, tourisme...), patrimoniales ou spirituelles (inspiration, valeurs spirituelles ou religieuses...)
- Les services de soutien : ce sont les services sans lesquels les autres services n'existeraient pas. Ce sont des processus naturels (cycle de l'eau, formation des sols, photosynthèse...).